

ROQUESTÉRON

La commune obtient les Rubans du Patrimoine

Une belle récompense remise aux communes s'engageant dans la sauvegarde du patrimoine culturel ou culturel. C'est en présence des autorités civiles, militaires et ecclésiastiques que Roquestéron s'est vu décerner le prix départemental des «Rubans du Patrimoine» au titre de la restauration de l'église paroissiale Saint-Arige.

De nombreux Roquérois ainsi que les élus des communes alentours se sont réunis autour de Danielle Chabaud, le maire, afin d'assister à cette cérémonie. Le premier magistrat, très impliqué dans la préservation du patrimoine, a remercié au nom de la municipalité tous les partenaires qui ont pris part à la réalisation de ce projet ambitieux concernant la sauvegarde et la réhabilitation de l'église située au cœur du village. Elle a rappelé que «devant l'ampleur des désordres il était urgent d'entreprendre des travaux de restauration. Plusieurs actions ont été nécessaires pour mener à bien les travaux réalisés entre 2012 et 2015 dont le montant global s'élève à la somme de 828687,42€. Un véritable défi pour la com-



Bénédiction par Monseigneur Marceau évêque du diocèse de Nice. (Photo AD)

munne qui pour mener à bien cette opération a fait appel à l'association des maires des Alpes-Maritimes, à la Fondation du Patrimoine, à l'Association Sauvegarde de l'Art Français. Ont également été sollicités les partenaires financiers institutionnels».

Ce projet, outre l'importance des sommes engagées, prouve que le patrimoine religieux est un précieux atout de revitalisation des communes rurales. Cet héritage, transmission de la mémoire, possède une certaine valeur et mérite considération car il incarne un repère collectif.

ANDRÉE DIDIER

Repères

L'édification de cette église de style baroque piémontais, frontière entre pays Sarde et Provence, a débuté en 1735 pour s'achever en 1754 sur l'emplacement d'une ancienne chapelle des pénitents détruite lors d'un éboulement du Mont-Long qui surplombe le village. Depuis la fin du XVIII^e siècle, la structure de l'édifice s'est progressivement fissurée suite aux séismes réguliers survenus dans la région en particulier le tremblement de terre de 1887 qui l'endommagea sérieusement. L'église Saint-Arige inscrite aux monuments historiques depuis 2014 est à la fois un lieu de culte, de culture et de tourisme. Bien que prédisposée au recueillement des fidèles, elle reçoit également des concerts pour musique classique ou chorales (soirées estivales du conseil départemental, conservatoire de musique, etc.)